

publique. La pension de base est de \$3,500 par an alors que le traitement moyen des fonctionnaires au niveau le plus bas s'élève à \$4,550. Et il ajoutait:

On nous souffle \$1,000. Nous voulons qu'on nous traite avec justice. Nous voulons nous assurer que la Commission des pensions s'en occupera. Nous en avons assez de ces jeux politiques.

Le député qui a répondu au discours du trône nous décrit aujourd'hui comment les anciens combattants sont bien traités. A mon avis, le régime vise à les décourager de réclamer des prestations. L'ancien combattant est tout à fait frustré de comparaître devant des commissions et il fait la navette de l'une à l'autre et finit par accepter moins que son dû. Je voudrais parler d'un ancien combattant dont j'ai essayé, autant que j'ai pu, d'augmenter l'indemnité d'invalidité. Il est amputé de la jambe au-dessous du genou et il a souffert d'une lésion à la colonne vertébrale par suite de cette amputation. Incapable de travailler, il a à sa charge sa femme et un enfant et touche \$214 par mois. Il a comparu devant des commissions successives et, comme l'a fait observer le secrétaire exécutif de l'Association des amputés de guerre, il a été renvoyé d'un coin à l'autre. Il est aujourd'hui victime d'un ébranlement nerveux et, malgré cela, je n'arrive pas à obtenir satisfaction des médecins qui l'ont réexaminé. Ils prétendent ne pas pouvoir augmenter son indemnité, ni être d'aucun secours.

Nombreux sont les cas pareils. Un autre vétéran que je connais tente de se faire admettre à l'hôpital Sunnybrook où seuls 550 lits sont réservés aux anciens combattants alors que cet hôpital leur était supposément destiné. L'ancien combattant en question est relégué dans une maison de repos. Il n'y obtient pas les soins qu'il mérite, mais il est contraint de passer le reste de ses jours dans un endroit que je qualifierais de très inconfortable. Pourtant, nous entendons le gouvernement se vanter de bons traitements réservés à nos anciens combattants. Je ne peux souscrire à cette assertion et mes efforts tendront à secourir ceux qui ont si bien servi notre pays.

J'aborde maintenant un autre sujet que j'aurais aimé voir traiter dans le discours du trône. Je parle de ce qui est connu comme le projet du canal Grand. Nous avons entendu parler de pollution et de manque d'eau fraîche, mais il n'en demeure pas moins qu'il coule dans l'Arctique et dans l'océan Atlantique 3,000 pieds cubes d'eau fraîche par seconde. En 1964, un ingénieur conseil du nom de Thomas W. Kierans a compilé les résultats de ses longues recherches sur la possibilité de dévier les eaux de plusieurs rivières du nord en Ontario et au Québec vers le centre du Canada, c'est-à-dire les Grands lacs.

Comme je l'ai déjà déclaré, ce projet est connu comme le projet du canal Grand. Ce canal s'étend sur une longueur d'environ 550 milles. Il y a 18 stations de pompage et on peut pomper l'eau en utilisant l'électricité produite par celle qui tombe de l'autre côté. Le projet qu'envisageait M. Kierans assurerait des quantités infinies d'eau qui inonderaient les Grands lacs et leur donnerait une nouvelle vitalité. Bref, le projet donnerait une nouvelle vie à ces lacs et à plusieurs rivières qui approvisionnent plus de la moitié de la population nord-américaine.

La proposition de M. Kierans devait avantager les Canadiens sans nuire à personne. En s'en tenant à sa politique de manipuler les Canadiens au lieu de chercher à les gouverner, le gouvernement fédéral actuel n'a absolument rien fait et a permis au gouvernement de Québec de devancer la proposition de M. Kierans, de déplacer des milliers de personnes sans émoi ni pitié et de dévier des

centaines de milliers de milles carrés d'eau en Ontario et au Québec.

Sur la couverture frontispice du rapport qu'avait publié M. Kierans de ses études, on peut lire sous le titre le commentaire suivant: «Avantages multiples—Provinciaux—Nationaux—Internationaux». Un tel commentaire va de pair avec l'esprit qui a fait de nous un grand peuple. L'étroitesse et l'égoïsme d'une province qui profite de cette estrade pour essayer de justifier les promesses électorales d'un premier ministre de créer des emplois est le genre d'esprit qui placera le Canada au bas de la liste des pays du monde. On s'attendrait qu'une province qui touche un milliard et demi de dollars de plus qu'elle n'en paie en impôts, sur les sommes prélevées dans d'autres provinces, se soucie au moins de consulter les autres provinces sur une question qui les touchera. On s'attendrait à ce que cette province ne manque pas une occasion de participer à des entreprises conjointes destinées à faire progresser le climat économique et social des provinces respectives. Cette attitude d'indépendance de la part d'une province qui montre tous les jours qu'elle est incapable de se suffire à elle-même devient fatigante, et j'estime que le gouvernement fédéral se doit, dans un cas semblable, d'intervenir et de prendre les rênes. C'est pourquoi je m'attendais à ce que ce gouvernement qui se dit progressiste mentionne cette question dans le discours du trône.

Ce n'est pas là un programme que l'on puisse autoriser un chef provincial à mettre en pratique pour s'attirer les suffrages. C'est là une question grave qui peut avoir des résultats incalculables, en bien comme en mal. Le projet hydro-électrique de la baie James qu'envisage M. Kierans peut profiter à des millions de Canadiens. Par contre, si on ne l'aborde pas comme il faut, il pourrait causer des dégâts énormes et irrémédiables à l'écologie de nos régions septentrionales. Abordé de la manière dont le fait le Québec, il dépossédera presque immédiatement des milliers d'Indiens indigènes du nord du Québec et de l'Ontario, et il supprimera certaines espèces de la faune d'une vaste région du Nord du Canada.

Le gouvernement du Québec prétend qu'il peut faire tout ce qu'il veut avec ces eaux étant donné que les rivières en cause coulent sur son territoire. Je conteste cette revendication. Ces rivières se trouvent effectivement sur le territoire du Québec, mais il en est de même pour la rivière de la Paix dans le cas de la Colombie-Britannique, et nous savons tous aujourd'hui quelles conséquences la construction du barrage Bennett a eues sur l'environnement du nord de l'Alberta et sur la vie des autochtones de cette région. Nous disons maintenant que nous n'aurions pas autorisé la construction du barrage Bennett si nous avions été suffisamment informés avant sa construction.

Mais il nous reste toujours suffisamment de temps pour obtenir des renseignements complets et précis sur les effets à court et à long terme qui en résulteraient si le Québec mettait à exécution ses projets, ce qu'il a d'ailleurs déjà commencé de faire. Il n'est pas trop tard pour que le gouvernement fédéral ordonne que ce projet soit suspendu jusqu'à ce que les informations les plus complètes puissent être réunies et communiquées au gouvernement et aux provinces au sujet de l'impact à court et à long terme que ce projet pourrait avoir sur l'environnement d'une grande partie du pays.

Je suis également préoccupé par la possibilité que le gouvernement fédéral soit mis à contribution pour aider à la réalisation de ce projet dans une mesure telle que les ressources fiscales du gouvernement en seraient encore